

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 33 (1904)

**Heft:** 17

**Rubrik:** Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

leçons : lecture, grammaire, calcul oral. La charmante conversation sur les oiseaux de basse-cour nous a bien intéressés. Elle servait de préliminaire à la leçon de lecture, qui a réussi : aussi M<sup>lle</sup> a eu des félicitations. Le calcul roulait sur la soustraction des nombres. A propos de la composition de nouveaux nombres, M. Demierre nous dit : « Pour s'assurer que l'élève n'a pas seulement l'idée locale des nombres, il est bon de lui en faire recomposer en changeant simplement les dizaines du nombre-type. » M. l'Inspecteur est du même avis : « Ce que le maître fait, dit-il, est moins que ce que font les élèves.

A la fin de la séance, M. l'Inspecteur ajouta : « Pour que le vrai but de nos conférences soit atteint, il est important que dans chacune d'elles il y ait une leçon dite modèle. Tous les maîtres en préparent le plan, le font connaître et de ces différentes manières d'enseigner, on tirera un grand profit. » Cette proposition est acceptée pour le 9 janvier déjà.

La troisième de ces conférences avait lieu dans la 3<sup>e</sup> classe des garçons. L'écriture, le calcul oral, la géographie étaient les branches auxquelles les élèves s'appliquaient. Le maître avait entrepris avec l'école un voyage de Bulle à Bellegarde. C'était avec plaisir que les enfants parcouraient sur la carte les jolis villages situés sur leur route. Volontiers, ils s'étaient arrêtés à Broc pour parler du délicieux chocolat. C'est la leçon qui a brillé par ses très bien unanimes. Comme dernier mot, M. l'Inspecteur nous avise que la prochaine leçon modèle sera un corrigé de composition.

Le 14 mai, à l'heure habituelle, nous assistions à notre dernière conférence de l'année scolaire. Le corrigé de composition avait pour titre : *La fête de ma mère*. Sujet bien choisi, agréable à traiter par des petites filles de 10 ans. M<sup>lle</sup> l'Institutrice a déployé tout son esprit pédagogique dans sa leçon sur la laine.

Dans cette dernière réunion, M. l'Inspecteur nous parle de la partie récréative qui se fait dans chaque cercle scolaire après les conférences. A Bulle, comme ailleurs, on aime à être gais après le travail ; c'est pourquoi une commission est chargée d'alimenter cette partie oubliée jusqu'ici.

Voilà ce que nous faisons à Bulle. Comme partout, il y a quelques travers dans l'enseignement, mais avec tous nous pensons : Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Cécile DEMIERRE, *secrétaire*.

---

## Chronique scolaire

---

**Allemagne.** — Un assez grand nombre de villes allemandes confient, depuis quelques années, les cours d'adultes à des maîtres spéciaux. Carlsruhe, capitale du grand duché de Bade, est entrée la première dans cette voie, Francfort-sur-le-Mein, Magdebourg, Cottbus et d'autres ont suivi cet exemple. La création d'un personnel à part permet de placer les heures d'enseignement pendant la journée. On renonce, généralement, aux

heures du soir qui, pour des raisons physiques et morales, sont loin de convenir aux adultes. Les promoteurs de cette organisation ont cru, non sans raison, que les professeurs spéciaux pourraient consacrer tous leurs efforts à une œuvre particulièrement difficile.

**Belgique.** — *La Ligue de l'éducation familiale* tâche de répandre des idées saines en matière d'éducation physique, intellectuelle et morale, de combattre les traditions absurdes, les préjugés dangereux, les crimes de lèse-pédagogie. Elle appelle l'attention des parents et des éducateurs sur les ouvrages remarquables qui paraissent, sur les efforts tentés en Belgique et à l'étranger en vue d'étudier la nature de l'enfant, de préparer, seconder, de compléter l'œuvre de l'école, de diriger la volonté et former le caractère de la jeunesse, de propager les sentiments esthétiques et moraux, de grouper les mères dans des cercles d'étude et de discussion, d'organiser des réunions de parents, de cimenter les relations entre la famille et l'école.

De nombreux philanthropes, tout aussi dévoués, prennent à cœur la situation des enfants anormaux, les arriérés au point de vue médical et pédagogique. D'autres hommes d'élite se vouent plus spécialement à la protection d'enfants malheureux. Tous ces hommes de cœur, ainsi que les professeurs et les institutrices, connaissent et apprécient la grande influence que peut exercer l'éducation du foyer familial, connaissent et déplorent les défauts contractés dans le jeune âge, souvent imputables aux parents et qu'il importe de couper dans la racine. Ils examineront si, avant d'enlever l'enfant à sa famille, il n'y a pas moyen d'améliorer sa situation dans ce milieu.

Parents, professeurs et hommes d'œuvres éprouvent le besoin de se sentir coude à coude, et de s'entretenir des graves problèmes que présente l'œuvre de l'éducation. L'occasion de se rencontrer leur sera fournie dans un *Congrès international* d'éducation et de protection de l'enfance qui aura lieu pendant l'exposition de 1905 à Liège, au mois de septembre.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de ce congrès au point de vue humanitaire et social. Si l'on veut faire de sérieux progrès, il faut commencer par le commencement. La plupart des efforts des hommes d'œuvres n'obtiennent pas les résultats voulus, parce qu'ils s'y prennent trop tard. Ils cherchent à corriger des défauts, soulager des misères, redresser des erreurs. Mais il serait plus logique de soigner la pépinière, de prévenir les négligences.

Il y a lieu d'espérer que ce congrès international orientera tous les efforts dans cette direction. Toutes les œuvres gagneraient à accentuer leur action éducative en commençant par la famille. Ce congrès ralliera toutes les bonnes volontés et toutes les opinions, car dans le domaine de la famille, il ne peut être question d'imposer des tendances. L'initiative privée y occupera

la première place. Il appartiendra à chaque famille, à chaque homme d'œuvres de choisir dans les indications du congrès, celles qui lui conviendront le mieux pour son idéal de progrès.

Le congrès comprend quatre sections et durera trois jours.

1<sup>re</sup> section : *Etude de l'enfant*. 2<sup>me</sup> section : *Education de l'enfant* : a) questions générales ; b) éducation de l'enfant par les parents dans la famille ; c) collaboration de la famille avec l'école ; d) éducation dans la famille après l'école. — 3<sup>e</sup> section : *Education des anormaux*. — 4<sup>e</sup> section : *Œuvres diverses relatives à l'enfance*.

Sont membres du congrès, ceux qui auront envoyé leur adhésion et une cotisation de 10 fr. au Comité d'organisation (Secrétariat : rue Rubens, 44, Bruxelles).

**Hollande.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Genoud, président du comité d'organisation du II<sup>e</sup> Congrès international de l'enseignement du dessin, a été nommé *membre d'honneur* de l'Union hollandaise pour l'enseignement du dessin. M. Genoud a reçu à cet effet, dans une couverture en parchemin, sur papier hollandais, imprimé en très beaux caractères un témoignage de haute estime et de reconnaissance.

C'est dans son assemblée annuelle, à Amsterdam, le 5 avril 1904, déjà, que l'Union hollandaise a décerné à M. Genoud le titre de membre d'honneur de son association, mais cette nomination devait rester secrète jusqu'à la clôture du Congrès.

Huit Hollandais, au nombre desquels M. *Molkenboer*, président de l'Union précitée, ont pris part au Congrès de Berne. Les Hollandais ont beaucoup travaillé auprès de leurs concitoyens en faveur du Congrès, et ils sont depuis longtemps en correspondance suivie avec l'organisateur infatigable du Congrès, M. Léon Genoud, directeur à Fribourg.

**Fribourg.** — Le Conseil d'Etat a nommé :

M<sup>lle</sup> Savoy, Isabelle, d'Attalens, institutrice aux écoles primaires de la ville de Fribourg. — M. Pillonel, Gustave, à Châbles, instituteur à Bulle. — M<sup>lle</sup> Marmier, Rosalie, aux Friques, institutrice aux écoles primaires d'Estavayer-le-Lac. — M<sup>lles</sup> Grand, Marie, à Romont et Mauroux, Céline, à Avry-sur-Matran, institutrices aux écoles primaires de Romont. — M. Dévaud, Joseph, au Crêt, instituteur à l'école sup. des garçons de Treyvaux. — M. Brasey, Alphonse, à Montbrelloz, instituteur à l'école de Cheyres. — M. Piller, Oscar, à Fribourg, instituteur à l'école des garçons de Cousset. — M. Perrin, Henri, à Prévondavaux, instituteur à l'école de Morens. — M. Jungo, Joseph, à Posat, instituteur à l'école des garçons de Saint-Aubin. — M. Déforel, Fortuné, instituteur à l'école de Maules. — M<sup>lle</sup> Droux, Céline, de La Joux, institutrice à Enney. — M<sup>lle</sup> Dousse, Valentine, institutrice à l'école des filles d'Echarlens. — M. Gendre, Edouard, à Grangettes, instituteur à l'école des garçons de Vauderens. — M<sup>lle</sup> Golliard, Mélanie, à Mézières, institutrice à l'école des filles de Châtonnaye.

† M. Pierre Brulhart, maître d'école régionale. — Le corps enseignant de la Broye vient de perdre l'un de ses membres les plus méritants et les plus dévoués. M. Brulhart, maître d'école régionale à St-Aubin, était occupé à la récolte des noix, dans la matinée du 27 septembre, lorsqu'il fit une chute malheureuse du haut d'un noyer sur un chemin pierreux. Il fut aussitôt relevé et transporté à son domicile. Deux médecins appelés successivement constatèrent une grave lésion de la colonne vertébrale.

Le même jour, vers quatre heures de l'après-midi, M. Brulhart a succombé, sans avoir repris connaissance, laissant une jeune famille dans la désolation.

M. Pierre Brulhart naquit, en 1866, dans la paroisse de Pra-roman. Il fit ses études normales à Hauterive et obtint un brevet de capacité en 1887. Il passa ses premières années d'enseignement à l'orphelinat Marini, à Montet, où il laissa un excellent souvenir de ses aptitudes éducatives, de son travail et de son zèle. En automne 1889, le Conseil d'Etat nomma M. Brulhart au poste d'instituteur à Montagny-les-Monts. Il passa ensuite à l'école de Léchelles, au mois d'octobre 1895.

Bientôt après, en 1897, le poste de maître à l'école régionale de St-Aubin étant devenu vacant, M. Brulhart y fut appelé, sur la recommandation de M. l'inspecteur Gapany.

Le regretté défunt n'avait pas délaissé les livres depuis sa sortie de l'Ecole normale. Les questions agricoles l'attiraient plus particulièrement. Il avait même voulu passer un certain temps à l'école française de St-Remy, pour agrandir ses connaissances agronomiques.

La marche des écoles régionales dans notre canton rencontra parfois des difficultés. A St-Aubin, M. Brulhart sut les surmonter grâce à sa modestie, à sa circonspection et à son calme persévérant. Il avait gagné la confiance des parents, le cœur de ses élèves et l'estime des autorités locales. Il fut toute sa vie édifiant par la régularité de sa conduite et sa sincère piété religieuse.

M. Pierre Brulhart était apprécié et aimé de ses collègues. Ils ne manqueront pas d'unir leurs prières à celles de sa famille éplorée pour le repos de l'âme de cet excellent éducateur.

R. I. P.

— † —

## AVIS

—

Les postes suivants sont au concours : *Instituteurs* : Posat, Grangettes, Montbrelloz. *Institutrices* : Avry-sur-Matran, Les Friques, Brayoud. Pour les autres renseignements, voir la *Feuille officielle*.

—